

PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION RENOUVELLEMENT SOURCES NON SCELLEES ET/OU SOURCES SCELLEES

Objectif	Actualiser les connaissances techniques et réglementaires d'une personne compétente en radioprotection exerçant cette activité régulièrement, dans le secteur industrie et recherche. Option : sources radioactives non scellées et/ ou scellées
Dates et durée	Du 3 au 6 novembre 2025 (4 jours)
Modalité de formation	Présentiel – Locaux de l'APAVE à Saint Denis (93)
Public	Personne compétente en radioprotection exerçant cette activité dans le secteur industrie et recherche : sources radioactives non scellées et /ou sources scellées
Prérequis	Le stagiaire doit fournir lors de son inscription sur Sirène (espace dédié dans le formulaire d'inscription) : ○ La copie de l'avis FAVORABLE d'aptitude à exercer la fonction de PCR ; ○ Un justificatif de l'employeur prouvant la fonction de PCR; ○ Un rapport d'activité justifiant des missions accomplies en tant que PCR au cours des cinq dernières années ; ○ Le dossier de renouvellement ; ○ Son précédent certificat dont la validité doit être en cours. Les stagiaires devront s'équiper d'une calculatrice scientifique et de leurs dosimètres.
Programme	Actualisation et maintien des connaissances et compétences de PCR: ○ Base de la prévention des risques professionnels ○ Rayonnements ionisants et effets biologiques ○ Principes de radioprotection des travailleurs ○ Moyens de protection ○ Principes de détection des rayonnements ionisants ○ Evaluation du danger radiologique et définition des zones réglementées ○ Analyse des postes de travail et classement des travailleurs ○ Surveillance dosimétrique et médicale des travailleurs ○ Evaluation des risques de dispersion de matière contaminées. ○ Mise en œuvre de la procédure de gestion des effluents et des déchets ○ Organisation de la décontamination d'un poste de travail ○ Mise en œuvre et réalisation des contrôles de radioprotection ○ Acteurs internes et externes à l'établissement en matière de radioprotection ○ Gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle ○ Environnement administratif lié à la détention d'installation radiologique ○ Formation des travailleurs ○ Gestion de la co-activité Contrôle des connaissances : Contrôle des connaissances sous forme de QCM et QROC (question à réponse ouverte courte), contrôle continu lors des travaux dirigés et pratique et évaluation orale de l'analyse en sous-groupe d'un cas pratique. Suite à la réussite au contrôle des connaissances et savoir-faire, un certificat de formation d'une validité de cinq ans, est délivré par l'organisme certifié.



Date limite d'inscription : 15 octobre 2025

Inscription sur Sirène : <https://www.sirene.inserm.fr/>

Région : Ile-de-France / Domaine : Hygiène et Sécurité

Contact : service formation Ile de France Centre Nord

Inserm DR IDF-Paris Centre Nord

Formation continue

Immeuble Kadence – 86 Rue Regnault

75013 PARIS

01 81 70 72 28

Mail : cattherine.rogers@inserm.fr - formation.dr-idfcn@inserm.fr